



***Le Groupe Goélia publie pour l'été 2020 une charte sanitaire applicable aux 70 résidences et clubs de vacances gérés sous son enseigne.***

**« Notre établissement s'engage ... ».**

Adhérent de la Fédération Nationale des Résidences de Tourisme et appart'hôtels, GOELIA s'est engagé à respecter le « guide sanitaire pour les résidences de tourisme, clubs et villages de vacances dans le contexte de COVID-19 », agréé par le Ministère du Travail et permettant l'apposition sur nos vitrines du logo « notre établissement s'engage ».

***Cette Charte, visant à la protection des vacanciers, des salariés et des intervenants extérieurs, s'imposera à tous jusqu'à nouvel ordre gouvernemental.***

Nous la joignons en annexe dans sa version du 4/06/2020.

Nous vous en résumons ci-dessous les points essentiels, ainsi que les dispositions prises par GOELIA pour, dans ses résidences, assurer une protection maximale des vacanciers.

***Consultez également l'onglet COVID-19 INFOS de chaque résidence dans lesquels, outre ces mesures générales, des informations spécifiques par station ou par résidence sont susceptibles d'être précisées.***

***Protégez-vous, protégeons-nous : nous avons pris toutes les dispositions possibles pour que vos vacances se déroulent en toute sécurité. Cette sécurité est l'affaire de tous, et le respect de notre Charte Sanitaire dépendra bien entendu du civisme de chacun. C'est pourquoi nous nous réservons la possibilité de signaler aux autorités tous manquements graves et répétés aux normes applicables à notre activité, afin de requérir leur intervention en cas d'incivilités d'un individu ou d'un groupe de personnes, en vue de leur expulsion de l'établissement.***

Dans chaque établissement, nous avons désigné un **REFERENT COVID-19**.

Son rôle : veiller au respect et à la mise à jour de la Charte Sanitaire, et, notamment, assurer la formation des salariés, l'information des vacanciers et des intervenants extérieurs à propos des mesures découlant de cette charte, alerter immédiatement les autorités en cas de suspicion de COVID-19 (fièvre, toux, gêne respiratoire, perte de l'odorat ou du goût)

Ce référent tiendra à disposition des vacanciers un thermomètre frontal disponible en réception.



## ***Dans les réceptions et dans les espaces communs de nos établissements.***

Pour la quasi-totalité de nos résidences GOELIA, jusqu'au 11 juillet et à partir de septembre, tout est traditionnellement possible en matière de : week-ends, courts séjours (5 nuits) , séjours à la semaine, ou pour la durée de votre choix, jours d'arrivées libres. Du 11 juillet au 31 août, vous pouvez cette année, dans la plupart des résidences, réserver à la semaine (7 nuits) avec des jours d'arrivées libres (sauf le dimanche). Consultez la rubrique « Prix-promotions-disponibilités » de chaque résidence.

***Notre objectif : vous permettre de voyager en dehors des périodes les plus chargées, durant lesquelles les mesures sanitaires et de distanciation physique sont susceptibles d'accroître les files d'attente (stations-services, transports collectifs, réceptions). Pour la Corse, en voyageant en milieu de semaine, outre cette tranquillité, vous réaliserez également des économies considérables.***

Nous devons respecter un intervalle de temps minimum entre deux séjours.

Respectez les nouveaux horaires d'ouverture de nos réceptions :

**N'arrivez pas avant 16 heures et jusqu'à 19 heures.**

**Si nous avons des possibilités d'arrivées anticipées, suite à des départs anticipés, nous vous adresserons un SMS.**

Vous serez accueillis par notre personnel, derrière des desks de réception protégés par une paroi de plexiglas

Notre personnel portera un masque derrière lequel vous serez accueillis avec un grand sourire 😊

Certains auront des masques à visières, des blouses, des gants, selon leurs métiers.

Au sol, marquages de directions et de distanciation.

En réception, à proximité des ascenseurs, et des lieux de regroupements possibles, mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Dans les toilettes communes, l'utilisation des sèche mains sera interdite (signallement par un logo STOP-COVID 19).

Dans nos réceptions, il y aura peut-être moins de places assises, et le traditionnel coin d'attente des enfants sera supprimé.

Ces espaces feront l'objet d'une aération maximale en fonction des conditions climatiques.



Une poubelle à commande au pied sera disponible dans les réceptions de nos établissements pour le recueil des masques (ils ne sont pas biodégradables, merci de ne pas vous en débarrasser dans la nature).

Pensez à vous munir de votre propre stylo pour effectuer les formalités d'accueil.

Pour fluidifier les accueils, nous vous proposerons de payer par CB, avant votre séjour, certains suppléments (location de linge de lit, de toilette, animaux etc...).

Des « rondes de désinfection » seront effectuées chaque jour par nos équipes dans les parties communes, en insistant sur les poignées de portes, boutons de commandes d'ascenseurs, interrupteurs ...

Du fait des normes gouvernementales, vous devrez obligatoirement porter un masque à l'intérieur, dans les espaces communs de réception et de circulation (réception, couloirs, paliers d'ascenseurs, ascenseurs pièces communes couvertes). Les enfants de moins de 11 ans en sont dispensés, si vous le souhaitez. A l'extérieur, le port du masque n'est requis que si le respect de distance de sécurité est incertain.

## ***Dans votre logement, à votre arrivée et durant votre séjour***

### ***Le logement aura été totalement aéré, nettoyé, désinfecté.***

Vous trouverez néanmoins dans chaque appartement un contenant de gel ou de produits virucides (merci de ne pas emporter ce contenant lors de votre départ), ainsi qu'une éponge inutilisée, sous sachet plastique.

De même 3 pastilles de lave-vaisselle si vous souhaitez relaver (utiliser un programme à 60°).

Vous ne trouverez pas certains services habituels des résidences GOELIA : par exemple, le livret de conseils et de recommandations que nous mettons traditionnellement dans chaque logement (il sera disponible en réception en version plastifiée et/ou numérisée), les prêts de livres et de jeux de société, et nous enlèverons les dessus de lits décoratifs.

### ***Dans votre logement, lors de votre départ***

***Nous proposons avant la crise sanitaire une option « ménage de fin de séjour » en supplément sur demande.***

***Cette option ne sera pas proposée durant la saison 2020.***

***Vous devrez donc laisser les lieux en parfait état de propreté, et respecter certaines consignes particulières, pour permettre la réalisation d'états des lieux de départ rapides, puis des interventions de désinfection approfondies et spécifiques, permettant à nos équipes de vérification, de nettoyage, et de désinfection d'intervenir dans des conditions de sécurité optimales.***



Si le temps le permet, vous devrez aérer votre logement avant la réalisation de l'état des lieux et après.

Les logements devront être rendus propres et rangés, poubelles et aspirateurs vidés, kitchenette nettoyée, vaisselle nettoyée et rangée (les lave-vaisselles doivent être utilisés à 60° minimum).

Nous vous remercions d'attacher une attention particulière aux sanitaires et salles d'eau. Les draps, taies, d'une part, le linge de toilette d'autre part, s'ils ont été loués auprès de nos services, devront être placés par vous dans des sacs spécifiques que nous vous remettrons.

Les sous taies d'oreillers et alèzes en papier (le cas échéant, s'il n'y a pas d'alèzes tissus), devront avoir été évacuées avec vos poubelles

Les lits devront être présentés avec leur alèzes tissus, couvertures ou couettes dépliées, oreillers sans taies.

Les canapés lits ou banquettes gigognes, s'ils ont été utilisés, seront présentés de la même manière, housse dépliée sur celui-ci.

Nous vous remettrons un dessin illustrant simplement ces quelques procédures.

### ***Les piscines et espaces bien-être***

***Nous appliquerons les recommandations du Haut Conseil de Santé Publique, en divisant par deux la fréquentation maximale autorisée des plages et bassins.***

L'une des rares certitudes que les scientifiques ont sur le COVID-19 est qu'il ne résiste pas au chlore.

***Nos piscines seront toutes ouvertes, sauf cas particuliers*** (décision éventuelle de GOELIA, des Syndics de Copropriété, ou des ARS départementales, dont vous seriez informés avant votre séjour, ou, durant votre séjour, pour une brève durée si les paramètres sanitaires l'imposent).

***Les règlements intérieurs existants, ainsi que les distanciations physiques et gestes barrières devront être strictement respectés.***

Les règles générales de distanciation physique s'appliquent aux piscines : une distance minimale d'1 mètre doit être respectée entre individus, dans le bassin ou sur la plage, à l'exception des personnes d'un même groupe familial (maximum de 10 personnes).

Les règles de civisme devront être strictement respectées, les contrevenants pouvant se voir interdire l'accès à ces espaces de détente.

Munissez-vous de gel hydro-alcoolique (manipulation du portillon d'accès, des robinets de douches ou du digicode pour les piscines couvertes).

La capacité d'accueil maximale sera limitée, et affichée à l'entrée du bassin.

Si la fréquentation maximale est atteinte, nous sommes susceptibles de mettre en place un planning d'utilisation, par exemple par demi-journées, avec remise de bracelets de couleur.

***Pour cet été, nous avons pris, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, la décision d'enlever les transats, pour pouvoir pratiquer plus facilement des opérations de désinfection des plages, mais vous pourrez apporter votre serviette, un coussin vous appartenant, ou une chaise pliante***



Pour les piscines couvertes, **les vestiaires collectifs seront fermés**, nous vous demandons donc d'accéder en tenue de bain à ces espaces, de même que seront fermés les **saunas, hammams, bains à remous, douches**, le HCSP ayant souligné les risques particuliers de transmission existant dans ces espaces.

Les bébés nageurs devront obligatoirement être munis de maillots-couches.

Dans les bassins pour enfants, les adultes accompagnant les tous petits devront porter un masque.

Des dispositions particulières seront prises pour les **salles de fitness** avec, pour les plus petites, des possibilités de privatisation (réservation sur rendez-vous). Les utilisateurs devront être munis de leurs propres serviettes, et désinfecteront les appareils utilisés avant et après utilisation (mise à disposition de produits virucides et serviettes en papier ou lingettes par GOELIA).

### **Les animations**

**A ce jour, 7 juin, 2020, les soirées dansantes et sports collectifs (foot, volley etc...) restent malheureusement interdits.**

La capacité d'accueil des mini-clubs est limitée à 10 enfants pour un encadrant (qui portera un masque). La prise en charge s'effectuera sur inscriptions (sur place) et par demi-journées.

Les spectacles de soirées seront donnés en extérieur, et les règles de distanciation sociale devront être impérativement respectées.

**Dans nos 5 résidences-clubs GOELIA, les programmes d'animation seront adaptés pour respecter les règles de distanciation sociale, et nos animateurs fourmillent déjà d'idées !**

**Malgré ces restrictions, soyez-assuré que nos équipes, que nos partenaires locaux, que les stations et régions touristiques françaises vont tout mettre en œuvre pour que vos vacances soient, comme toujours, des « parenthèses de bonheur ».**